LA POSTE

BRANCHE SERVICES COURRIER COLIS
DIRECTION EXECUTIVE CENTRE-VAL DE LOIRE
Etablissement de DREUX

DREUX, 19 mars 2024

OBJET : Régularisation de votre adresse

Madame, Monsieur,

Le groupe La Poste s'applique à améliorer la qualité de l'adresse partout en France. Nommer et numéroter chaque voie est tout aussi important pour La Poste que pour la municipalité et ses habitants. Un bon adressage permet de faciliter le travail des facteurs-livreurs, d'améliorer l'accessibilité pour les secours et autres services à domicile, sans oublier l'installation de la fibre.

Toutefois, il semble qu'à ce jour votre adresse ne soit pas régularisée. Nous vous invitons à communiquer rapidement votre changement d'adresse auprès de vos expéditeurs (banques, assurances, employeurs...etc).

Vous trouverez ci-dessous le libellé exact de votre adresse t'elle qu'elle doit figurer sur les correspondances vous étant adressées :

Après le 01/06/2024, La Poste ne pourra plus garantir la bonne distribution de vos courriers et colis à votre domicile.

Restant à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Responsable Opérationnel

LA POSTE